

**COMMUNE DE SEPMEs***Place de l'Église*

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**N° 2023-05-02**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMEs se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire  
M.BASECQ, M. DAGUET Alain, Adjoint ; Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,  
M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M.DENIS Jason, M.LABARRE Thomas, Mme REZEAU  
Cindy, Mme VERNAT Virginie

Arrivée de Gaby BARILLET à 19h15 (à partir du point n°2)

Arrivée de Cindy REZEAU à 19h25 (à partir du point n°3)

Absents excusés :

M.CHOLLET Yohan, M.RAGUIN Charles

Nombre de membres en exercice : ...	12
Nombre de présents : .....	9
Nombre de votants : .....	9
<i>Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023</i>	

Mme VERNAT a été désignée comme secrétaire de séance.

**OBJET : ELECTIONS DES DELEGUES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

*a) Composition du bureau électoral*

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Dominique CATHELIN, M.DAGUET Alain, Mme BILLY Justine, M.LABARRE Thomas. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Election des suppléants*

Les candidatures enregistrées:

M. Samuel BASECQ

Mme Justine BILLY

M. Thomas LABARRE

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

M. Samuel BASECQ	9 voix
Mme Justine BILLY	9 voix
M. Thomas LABARRE	9 voix

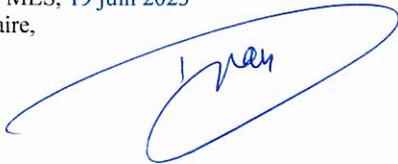
M. Samuel BASECQ, Mme Justine BILLY et M. Thomas LABARRE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

**LE SECRETAIRE DE SÉANCE**  
**Virginie VERNAT**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 19 juin 2023 et publié le 19 juin 2023

À SEPMEs, 19 juin 2023  
Le Maire,



**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**  
**Régine REZEAU**

